

VILLE DE HOUILLES

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 12 JANVIER 2017

Le 12 janvier 2017, à 20h35, le Conseil municipal de la commune de Houilles s'est réuni, dans la salle du Conseil municipal, en Mairie, sous la présidence de Monsieur Alexandre JOLY, Maire de Houilles, Vice-Président du Conseil départemental des Yvelines (convocation distribuée le 6 janvier 2017, affichage effectué le 6 janvier 2017).

Etaient présents :

M. Alexandre JOLY, M. Bernard DUCLOS, M^{me} Fleur RÜSTERHOLTZ, M^{me} Laurence MADES, M^{me} Ingrid CAVRET, M. Grégory LECLERC, M^{me} Paule DANG, M. Christophe GOUT, M^{me} Marie-Michèle HAMON, M. Jean-François SIROT, M. François HEURTEL, M. André SAUDEMONT, M^{me} Marie-France BRÉGUET, M. Jean-Pierre GARNIER, M^{me} Frédy BAILLY, M^{me} Martine NAVE CUNHA, M^{me} Monique DUFOURNY, M. Alain MOYON, M. Jean-Patrick WUERTZ, M^{me} Chantal DUFAUX, M^{me} Bertille HURARD, M. Romuald RUIZ, M. Cédric COLLET, M^{me} Laurence LAMBLIN, M^{me} Anne-Sophie GOUTHIER, M. Jean-François MOURTOUX, M^{me} Alexandrine FERRAND, M^{me} Anne-Sophie JACQUES, M. Romain BERTRAND, M. Julien VIALAR, M. Henri WODKA, M. Janick GIROUX, M^{me} Monika BELALA, M. Guillaume HUGOT, M^{me} Annick POUX.

Etaient représentés par procuration :

M. Patrick CADIOU.....par M^{me} Ingrid CAVRET
M^{me} Stéphanie GOMME.....par M^{me} Anne-Sophie GOUTHIER
M. Jacques GRIMONT.....par M. Julien VIALAR
M^{me} Elyane BOSSELARDpar M^{me} Monika BELALA

Secrétaire de séance :

Les conseillers municipaux présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil municipal.

M. Julien VIALAR a été désigné à l'unanimité par le Conseil municipal pour remplir ces fonctions.

I- APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 15 DECEMBRE 2016

Le procès-verbal de la séance précédente est adopté à la majorité (33 voix pour, 6 voix contre : M^{mes} Bosselard par pouvoir, Poux et Belala, MM. Giroux, Hugot et Wodka).

II- RELEVÉ DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE (Article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales)

II.1 – ADMINISTRATION GENERALE - Autorisation de signature d'un contrat d'assistance et de conseil permanent en assurances avec la Société PROTECTAS

II.2 – FINANCES - Autorisation de signature du marché relatif à la gestion du stationnement payant sur voirie avec la société INDIGO PARK

II.3 – DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATION - Autorisation de signature d'un contrat d'adhésion au service ParkNow avec la Société PARKNOW pour le paiement du stationnement sur voirie par smartphone

II.4 – CULTURE - Autorisation de signature d'un contrat de cession avec l'association « Images du monde France » - Annule et remplace la décision n° 16/179

II.5 – ENSEIGNEMENT – AFFAIRES SCOLAIRES - Autorisation de signature du marché relatif à la fourniture de jeux et jouets pour les structures « petite enfance », scolaire, d'accueils de loisirs et de jeunesse

II.6 – JEUNESSE – SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE - Autorisation de signature d'une convention avec la Société ATELIER ENFANT

II.7 – URBANISME - Affaire SDC de la RESIDENCE HOUILLES JARDIN c/ Ville de HOUILLES - Décision d'ester en justice et désignation d'un avocat

II.8 – URBANISME - Affaire SDC de la RESIDENCE HOUILLES JARDIN c/ Ville de HOUILLES - Fixation et règlement d'honoraires d'avocat

II.9 – FINANCES - Modification de la régie de recettes Parc relais de la gare

II.10 – BATIMENT - Autorisation de signature de l'avenant n° 1 du marché relatif à l'entretien des installations de chauffage, des chaudières murales et de l'installation frigorifique de la cuisine centrale passé avec la société SEEM

II.11 – BATIMENT - Autorisation de signature du marché relatif à la réhabilitation de la chaufferie sise 19 rue Emile Combes (école élémentaire Maurice Velter)

II.12 – VOIRIE - Autorisation de signature d'un avenant n° 4 au marché de travaux, d'entretien et de maintenance des installations d'éclairage public, d'éclairage des stades, de signalisation lumineuse tricolore ainsi que des motifs d'illuminations de Noël passé avec la société INEO INFRASTRUCTURE IDF

II.13 – HYGIENE - Autorisation de signature de l'avenant n° 2 au marché relatif à la location et à l'entretien de vêtements de travail et d'équipements de protection individuelle

II.14 – CULTURE - Engagement d'un musicien pour le concert du département jazz du jeudi 12 janvier 2017, 20h à l'auditorium du conservatoire

II.15 – JEUNESSE – SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE - Autorisation de signature d'une convention avec la Société HARMONY SONO

II.16 – JEUNESSE – SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE - Demande de subvention de Prévention Générale auprès du Conseil départemental des Yvelines

II.17 – FINANCES - Revalorisation des tarifs municipaux de certains services publics locaux pour l'année 2017

II.18 – URBANISME - Affaire SDC de la RESIDENCE HOUILLES JARDIN c/ Ville de HOUILLES - Fixation et règlement d'honoraires d'avocat

Après intervention de M^{me} Belala, M. le Maire passe aux questions soumises à l'approbation du Conseil municipal.

III- QUESTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DU CONSEIL MUNICIPAL

III.1 ADMINISTRATION GENERALE – Avis relatif à l'adhésion de l'établissement public territorial Paris-Ouest La Défense au SITRU (Rapporteur : M. SIROT)

Après interventions de M. le Maire et de M. Giroux, le Conseil municipal décide à l'unanimité de donner un avis favorable à l'adhésion de l'établissement public territorial Paris Ouest La Défense au SITRU, pour la ville de Rueil-Malmaison, dans le cadre de la compétence traitement des déchets ménagers et assimilés, à compter du 1^{er} janvier 2017.

III.2 ADMINISTRATION GENERALE – Présentation du rapport annuel sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, préalable aux débats sur le projet de budget 2017 (Rapporteur : M^{me} RUSTERHOLTZ)

Après interventions de M. le Maire, de M^{me} Poux, de M^{me} Belala, de M. Wodka et de M. Giroux, le Conseil municipal prend acte du rapport annuel sur la situation de la Ville en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

III.3 FINANCES – Budget Ville – Rapport d'orientations budgétaires 2017 (Rapporteur : M^{me} MADES)

Après interventions de M. le Maire, de M. Giroux, de Mme Belala et de M. Wodka, le Conseil municipal prend acte à l'unanimité de la présentation du rapport sur les orientations budgétaires pour 2017 et que le débat dans ce cadre a eu lieu.

III.4 ENSEIGNEMENT – AFFAIRES SCOLAIRES - Participation aux dépenses de fonctionnement des classes du 1^{er} degré de l'Institut Sainte Thérèse pour l'année scolaire 2016-2017 (Rapporteur : M^{me} RUSTERHOLTZ)

Après intervention de M. le Maire, le Conseil municipal décide à l'unanimité des votants (5 abstentions : M^{mes} Bosselard par pouvoir, Poux et Belala, MM. Hugot et Wodka) de fixer le montant de la participation communale aux frais de fonctionnement de l'Institut Saint-Thérèse pour l'année 2016-2017 à 476.04 euros par élève domicilié à Houilles. Le versement de l'aide annuelle de 150 904,68 euros, ce fera en trois versements de 50 301,56 euros.

III.5 URBANISME – Opposition au transfert de la compétence « Plan Local d'Urbanisme » à la Communauté d'Agglomération Saint Germain Boucles de Seine (Rapporteur : M. LECLERC)

Après interventions de M. le Maire et de M^{me} Belala, le Conseil municipal décide à l'unanimité des votants (4 abstentions : M^{me} Bosselard par pouvoir, M^{me} Belala, MM. Hugot et Wodka) de s'opposer au transfert de la compétence « Plan Local d'Urbanisme » à la Communauté d'Agglomération Saint-Germain Boucles de Seine.

IV. QUESTIONS ORALES

Le texte des questions, transmis par l'Elu, est retranscrit in extenso sans modification ni correction.

IV.1 – Question orale de Monika BELALA, Groupe Houilles Ensemble : Projet de création d'un espace de co-travail à Houilles dans le quartier de la Gare

Monsieur le Maire,

Je souhaite revenir sur le sujet de la création d'un espace de co-travail, annoncée début 2015.

En octobre 2015, vous nous indiquiez que la SNCF, qui en est le pilote, devait préciser les détails de l'opération au plus tard pour la fin 2016, pour une ouverture courant 2017.

Pouvez-vous nous indiquer où en est aujourd'hui ce projet ?

Et combien de personnes pourraient y être accueillies à terme (salariés en télé-travail et travailleurs indépendants) ?

Cette question s'inscrit dans une réflexion plus globale sur la façon dont les villes de notre territoire s'engagent activement auprès des entreprises de l'Île de France pour promouvoir les nouvelles façons de travailler, permettant ainsi également de limiter les déplacements interurbains dans une région dont les transports sont saturés.

En vous remerciant par avance de vos réponses.

Réponse

Madame,

Je vous avais effectivement répondu à ce sujet lors du Conseil municipal du 15 octobre 2015. Je tiens à vous rappeler que dès 2014, la Ville a saisi l'opportunité d'un tel projet, la SNCF citant même la gare de Houilles comme implantation prioritaire. La Municipalité avait apporté immédiatement à la SNCF, qui pilote cette opération, tout son intérêt et son soutien, notamment pour trouver le site le plus approprié. Nous avons alors proposé une implantation en surplomb du bâtiment voyageur place André Malraux et demandé une confirmation de sa faisabilité. La SNCF nous avait alors confirmé l'intérêt d'une création d'un espace dédié à Houilles et proposé un opérateur.

En 2016, ce projet de « tiers-lieu » a pris du retard en raison du retrait de l'opérateur retenu par la SNCF. Celle-ci doit d'ailleurs trouver un autre opérateur. Après de nombreuses relances, la Ville attend aujourd'hui la confirmation indispensable de faisabilité de l'implantation envisagée en surplomb de la gare. Je tiens à souligner que l'acteur

décisionnaire principal de ce projet est la SNCF et ce soir il nous est difficile de vous apporter plus d'information à ce sujet tout en regrettant cet abandon.

Mais dans ce dossier vous pouvez compter sur la démarche volontariste de la Ville de Houilles pour promouvoir sur son territoire de nouvelles façons de travailler. Une telle infrastructure innovante avec un espace dédié aux bureaux d'environ 1200 m² apporterait également une dynamique urbaine certaine dans ce secteur.

Au-delà des difficultés rencontrées, vous me donnez l'occasion de réaffirmer notre détermination insistante auprès de la SNCF pour faire aboutir ce projet. Nous avons même demandé à la SNCF d'implanter un espace WIFI à l'usage des voyageurs dans la gare historique à l'image de ce qui s'est fait à Conflans Saint Honorine.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h35

**Prochaine séance du Conseil municipal :
Jeudi 23 février 2017 à 20h30
Salle Victor Schœlcher**

**Prochaine séance du Conseil communautaire :
Jeudi 26 janvier 2017 à 20h30
Pôle Chanorier à Croissy-sur-Seine**

**Le Maire
Vice-Président du Conseil départemental des Yvelines**


Alexandre JOLY